FONDS DE RÉSERVE POUR LES RETRAITES

Le Directoire 24 février 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

La société JP Morgan Investment Management a récemment informé le FRR (Fonds de réserve pour les retraites) de sa décision de ne pas prolonger la validité des offres pour lesquelles il avait été retenu au titre de gestionnaire *stand-by* par le FRR (mandats « Actions – Larges capitalisations de la zone euro » et « Actions – Moyennes capitalisations américaines »).

Le FRR prend acte de cette décision et la regrette. Il précise que les mandats *stand-by* sur les lots concernés ne seront pas réattribués.